



30 avril 2013
Communiqué de presse

Projet européen SUST-FOREST

Conclusions du IIème Symposium International des Résines Naturelles : le secteur de la résine de pin demande une "Stratégie Européenne pour les Résines Naturelles"

Dans le cadre du projet européen SUST-FOREST, qui vise la démonstration de la faisabilité technico-économique de l'activité de gemmage dans le Sud-Ouest européen, les acteurs européens du secteur de la résine de pin se sont réunis lors du IIème Symposium International des Résines Naturelles et ont décidé de travailler conjointement dans les régions résinières et industrielles d'Espagne, de France et du Portugal, afin de définir une nouvelle organisation et représentation de ce secteur.

La localité de Coca (Ségovie – Espagne) a réuni pendant 3 jours les principaux acteurs de la production de résines naturelles de pin dans le Sud-Ouest européen dans le cadre du IIème Symposium International des Résines Naturelles. Cette rencontre, qui a eu lieu les 16, 17 et 18 avril, a mis en évidence les perspectives d'avenir prometteuses qui s'ouvrent dans ce secteur.

Conclusions

Un message clair ressort des conclusions finales du Symposium : « *Le gemmage a été et peut redevenir une activité économique présentant un grand intérêt pour l'Europe* ». Pour cela, les acteurs du secteur ont décidé d'unir leurs efforts dans les régions résinières et industrielles d'Espagne, de France et du Portugal pour que, grâce à l'innovation, cette activité forestière puisse devenir une activité rentable pour les résiniers, capable de garantir aux industries chimiques de ce continent un approvisionnement de matière première naturelle, stable, durable et fiable, provenant des forêts naturelles européennes.

Aussi les administrations européennes sont appelées à promouvoir la production de résines naturelles de pin en Europe dans leur domaine de compétences respectif.

Après analyse des besoins actuels du secteur, les acteurs ont soumis les propositions suivantes :

- Intégration des tâches de gemmage dans les travaux de sylviculture préventive et de lutte contre les incendies de forêt et financement dans le cadre des programmes de développement rural de la Politique Agricole Commune, dans l'esprit et la méthodologie de travail LEADER
- Adéquation du régime fiscal et social des résiniers aux particularités de leur activité avec ouverture des droits au Régime Agricole de la Sécurité Sociale

Contact presse : Marily BLANCHY
Chargée de mission Projet SUST-FOREST
Tél : 05 47 74 69 00 // marily.blanchy@rescoll.fr // www.rescoll.fr

- Amélioration des conditions de travail des résiniers et mise en place d'un cadre adapté de formation professionnelle, permettant l'incorporation de nouvelles professions ainsi que la reconnaissance sociale de l'activité
- Appuyer la R&D et l'innovation en physiologie et génétique végétale, dans la mécanisation des techniques de gemmage ainsi que dans les nouveaux produits et applications des dérivés de la résine
- Structuration du secteur au niveau national et européen. Pour cela, il est nécessaire de mettre en place une organisation interprofessionnelle de la résine, dans laquelle participent les secteurs de la production, de la transformation et de la commercialisation, contribuant ainsi à la stabilisation des prix sur le marché international
- Soutien à l'industrie de transformation afin de permettre la modernisation et l'expansion de ses installations par des aides provenant de fonds européens et un financement dédié à l'achat de la matière première, permettant le paiement rapide des résiniers
- Adéquation de la norme chimique SEVESO pour que les quantités des différentes matières à risque pour le stockage de térébenthine et de colophane soient augmentées, la rendant ainsi plus favorable du fait de la répercussion sociale sur ce secteur productif primaire
- Promotion auprès des consommateurs des produits élaborés à partir de résines de pin disposant d'une éco-certification et la reconnaissance de ces produits comme écologiques grâce à des émissions neutres de CO2 dans l'atmosphère, contrairement à ceux utilisant des résines synthétiques provenant d'éléments fossiles
- Approfondir les régulations européennes, comme la réglementation de l'étiquetage CLP, afin qu'il permette au consommateur de faire facilement la différence entre les produits naturels issus du pin et ceux provenant du pétrole
- Maintien des aides indiquées ci-dessus pendant une durée qui permette l'adaptation des forêts européennes afin de combler l'écart avec des plantations plus productives d'autres territoires
- Insertion de ces mesures dans une « Stratégie des Résines Naturelles de Pin Européenne », dans le cadre du projet de financement Horizon 2020 de l'Union Européenne et plus concrètement au sein de la Politique Agricole Commune, de la Stratégie Forestière Européenne, du nouveau Plan d'Action Forestier ainsi que dans la Stratégie de l'Industrie Chimique Européenne.

Contact presse : Marilys BLANCHY

Chargée de mission Projet SUST-FOREST

Tél : 05 47 74 69 00 // marilys.blanchy@rescoll.fr // www.rescoll.fr

Projet SUST-FOREST : pourquoi un projet pour revitaliser le gemmage ?

L'extraction de la résine du pin, ou gemmage, dans le sud de l'Europe a constitué une activité traditionnelle, une importante source de revenus pour les propriétaires forestiers (parfois des Collectivités Locales) ainsi qu'une activité pourvoyeuse d'emplois en milieu rural. Elle a aussi été génératrice d'une matière première naturelle et renouvelable, très demandée par une industrie chimique, dans le territoire Sudoe (Espagne, France et Portugal), qui apprécie de plus en plus les produits répondant à ces caractéristiques.

Le gemmage conduit à une sylviculture très active qui conduit à des forêts ouvertes, avec une moindre charge en combustible et une plus grande discontinuité horizontale et verticale et donc, un plus faible risque de propagation d'incendies. Cette sylviculture est souvent l'activité complémentaire des gemmeurs en tant qu'ouvriers forestiers spécialisés.

Pendant des décennies, le gemmage a aussi été un exemple de gestion durable sur l'ensemble des aspects écologiques, sociaux et économiques.

Aujourd'hui, l'extraction de la résine se réalise encore de manière presque identique qu'il y a un siècle. De ce fait, le coût de la main d'œuvre, à laquelle on exige en plus beaucoup de compétences et d'effort physique, est le facteur déterminant dans le coût de la résine.

Si on ajoute à ces aspects la concurrence d'autres pays producteurs (la Chine, principalement), on trouve une explication à la disparition du gemmage dans le territoire du Sudoe.

L'OBJECTIF PRINCIPAL DU PROJET EST DE MAINTENIR LE GEMMAGE COMME UNE OPERATION RENTABLE D'EXPLOITATION FORESTIERE QUI CONTRIBUE A L'EMPLOI RURAL ET À LA CONSERVATION DES FORETS DU PINS DU SUDOE GRÂCE À LA PREVENTION DES INCENDIES.

Pour atteindre ces objectifs, le projet SUST-FOREST propose:

Par la coopération transnationale des pays du SUDOE, où se trouvent les masses forestières de Pinus Pinaster le plus étendues et les industries de transformation de la gemme, nous prétendons créer les bases de la future Conseil Sectoriel de la Résine au niveau européen. Nous espérons compter avec la participation active de l'ensemble des agents du secteur (propriétaires des forêts, gestionnaires, gemmeurs, industries de transformation, administration et centres de recherche).

Mettre en évidence le rôle du gemmage comme outil pour la conservation des forêts de pins du Sudoe et améliorer sa compatibilité avec d'autres opérations d'exploitation forestière.

Faire avancer les techniques de gemmage et récolte afin d'en accroître leur rentabilité économique. L'accès à des utilisations à plus haute valeur ajoutée pour la résine européenne, par la mise en évidence de ses caractéristiques différentielles, est aussi une aspiration du projet.

Proposer des mesures et des politiques permettant de rendre compatible le gemmage avec la prévention et l'extinction des incendies, d'analyser d'autres opportunités d'exploitation forestière permettant d'offrir une stabilité au gemmeur en tant qu'ouvrier qualifié, ainsi que l'amélioration de l'efficacité des investissements publics pour la conservation de la forêt.

RESCOLL en chiffres :

- société de recherche privée dans le domaine des matériaux située à Bordeaux
- correspondant français du projet européen SUST-FOREST qui vise la démonstration de la faisabilité technico-économique de l'activité de gemmage dans le Sud-Ouest européen
- création en 2001
- **plus de 250 études** réalisées en partenariat avec les industriels européens et **plus de 50 brevets**
- **70 salariés**, dont une majorité de docteurs et ingénieurs
- **5,2 millions d'euros** de chiffre d'affaires en 2012, en progression de **20%**
- **2500 m²** de laboratoires de recherche totalement équipés, **1500 m²** actuellement en construction
- l'implication dans **5 pôles de compétitivité**
- **plus de 600 clients européens**

Contact presse : Marilys BLANCHY

Chargée de mission Projet SUST-FOREST

Tél : 05 47 74 69 00 // marilys.blanchy@rescoll.fr // www.rescoll.fr